

# Rapport annuel d'activité

# 2024

## Table des matières

<b>1. Présentation du Spsti 16 en 2024.....</b>	<b>4</b>
1.1. Les chiffres clés .....	4
1.2. Les secteurs.....	5
1.3. L'organigramme .....	6
1.4. La Parité au sein du Spsti 16 .....	7
<b>2. Les adhérents et les effectifs suivis en 2024 .....</b>	<b>8</b>
2.1. Le nombre d'entreprises suivies et détail des effectifs .....	8
2.2. La répartition par centre.....	10
2.3. Les mouvements des entreprises .....	10
2.4. Les secteurs d'activité par entreprises et par salariés.....	11
2.5. Le nombre de salariés par type de suivi .....	12
<b>3. L'état de la réalisation de l'ensemble socle de services de l'année écoulée .....</b>	<b>13</b>
3.1. Mission I – La Prévention des risques professionnels .....	13
Nombre d'Actions en Milieu de Travail (AMT) réalisées et nombre d'adhérents impactés par ces AMT .....	13
Nombre d'AMT réalisées par type d'AMT.....	14
Nombre et Pourcentage d'établissements avec Fiche d'Entreprise (FE) .....	15
Nombre et Pourcentage d'établissements sans FE recensée .....	15
Nombre d'établissements ayant bénéficié d'une AMT en 2024.....	15
Nombre d'établissements ayant bénéficié d'une FE de moins de 4 ans.....	15
Actions collectives : Nombre et titre des sessions, nombre de participants, nombre d'adhérents .....	15
3.2. Mission II – Le Suivi individuel de l'état de santé .....	16
Total des visites par type de visite (découpage embauches, périodiques, ...) et répartition Médecins / IDEST.....	16
Vaccinations 2024 .....	17
Absentéisme .....	18
Visites réalisées et conclusions .....	18
3.3. Mission III – La Prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi .....	19
Nombre d'entreprises adhérents ayant bénéficié d'une sensibilisation collective au maintien dans l'emploi.....	19
Nombre d'orientation vers la cellule PDP .....	19

Nombre de maintien en poste .....	19
Nombre de maintien dans l'emploi.....	19
Nombre de reclassement professionnel .....	19
Nombre d'inaptitudes .....	19
Nombre d'actions en accompagnement social .....	19
<b>4. L'état de la réalisation du projet de service.....</b>	<b>20</b>
4.1. Présentation des fiches actions .....	20
4.2. Point d'avancement des fiches actions et réalisations 2024 .....	20
Axe 1 – La prévention des risques professionnels .....	20
Axe 2 - Le suivi individuel de santé des salariés .....	22
Axe 3 - La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) .....	23
<b>5. L'état de la réalisation des engagements du SPSTI et des autres signataires du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).....</b>	<b>25</b>
5.1. Présentation des actions du CPOM .....	25
5.2. Point d'avancement sur les actions du CPOM .....	25
5.3. Délai d'engagement du CPOM.....	25
<b>6. Validation du rapport annuel des activités.....</b>	<b>26</b>
<b>7. Publication .....</b>	<b>26</b>

## 1. Présentation du Spsti 16 en 2024

### 1.1. Les chiffres clés

**7 312** établissements suivis  
dont **7 109** entreprises adhérentes

**81 152** salariés suivis  
dont **75 933** salariés d'adhérents

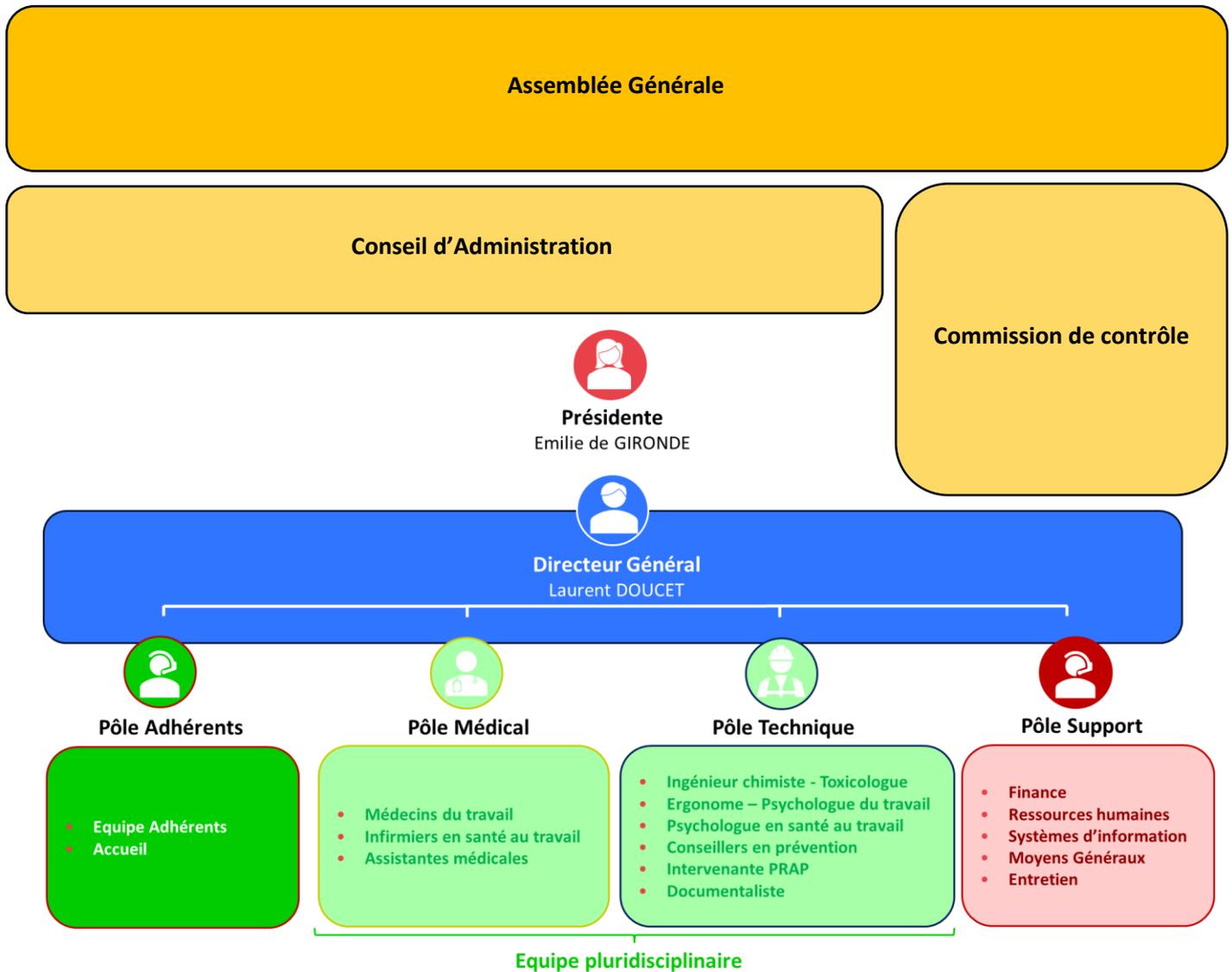
**2 180** actions en milieu de travail

**33 123** examens médicaux et  
entretiens infirmiers

## 1.2. Les secteurs



### 1.3. L'organigramme



## 1.4. La Parité au sein du Spsti 16

Le **Spsti 16** s'attache à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

L'Index Egalité Professionnelle Femmes Hommes au titre des données de l'année 2024 est composé des indicateurs suivants :

- Ecart de rémunération : L'indicateur n'est pas calculable, car l'ensemble des groupes valides par catégorie socio-professionnelle et par tranche d'âge (c'est-à-dire comptant au moins 3 femmes et 3 hommes), représentent moins de 40% des effectifs. Les hommes sont sous-représentés sur de nombreuses tranches d'âge et de catégories.
- Ecart de taux d'augmentations individuelles : 35 points sur 35.
- Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité : 15 points sur 15.
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 10 points sur 10. Les femmes sont sous-représentées parmi les salariés les mieux rémunérés.

Niveau de résultat global : L'index ne peut être calculé, car le nombre de points maximum pouvant être obtenus est inférieur à 75.

Total des points obtenus aux indicateurs calculables : 60

Nombre de points maximum pouvant être obtenus aux indicateurs calculables : 60

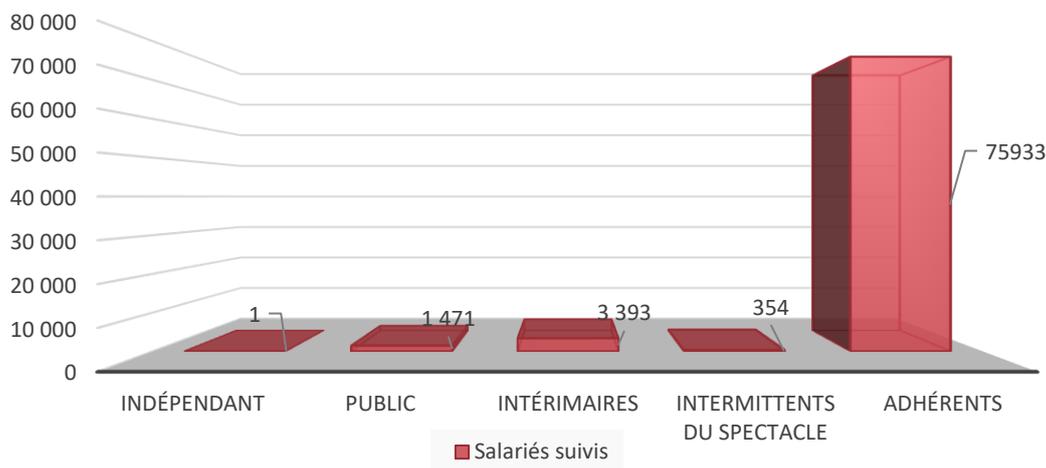
## 2. Les adhérents et les effectifs suivis en 2024

### 2.1. Le nombre d'entreprises suivies et détail des effectifs

**7312** établissements suivies sur l'année 2024 :

- **7 109** établissements d'entreprises adhérentes
- **162** agences intérim pour le personnel intérimaire
- **2** établissements pour les intermittents du spectacle
- **38** établissements publics
- **1** indépendant

#### Salariés suivis selon la catégorie d'entreprises



Tranche d'effectifs	Nombre d'établissements d'entreprises adhérentes	Pourcentage
0 salarié (temporairement)	255	3,6 %
1 à 20 salariés	6 073	85,4 %
21 à 50 salariés	537	7,5 %
51 à 100 salariés	162	2,3 %
101 à 500 salariés	78	1,1 %
Supérieur à 500 salariés	4	0,1 %
<b>Total</b>	<b>7 109</b>	

Tranche d'effectifs	Nombre d'établissements agences intérim personnel intérimaire	Pourcentage
0 salarié (temporairement)	65	
1 à 20 salariés	45	
21 à 50 salariés	28	
51 à 100 salariés	18	
101 à 500 salariés	6	
Supérieur à 500 salariés	0	
<b>Total</b>	<b>162</b>	

Tranche d'effectifs	Nombre d'établissements intermittents du spectacle	Pourcentage
1 à 20 salariés	1	
101 à 500 salariés	1	
<b>Total</b>	<b>2</b>	

Tranche d'effectifs	Nombre d'établissements du secteur public	Pourcentage
1 à 20 salariés	17	44,7 %
21 à 50 salariés	12	31,5 %
51 à 100 salariés	7	18,5 %
101 à 500 salariés	2	5,3 %
<b>Total</b>	<b>38</b>	

1 travailleur indépendant

## 2.2. La répartition par centre

Secteurs	Salariés	Etablissements
CENTRE FIXE GRAND ANGOULEME	36 507	3 568
CENTRE FIXE CHABANAIS	901	99
CENTRE FIXE CHASSENEUIL	1 780	241
CENTRE FIXE CONFOLENS	1 553	199
CENTRE FIXE MONTMOREAU ST CYBARD	1 933	303
CENTRE FIXE RUFFEC	2 536	303
CENTRE FIXE MONTBRON	954	103
CENTRE FIXE MANSLE	1 895	220
CENTRE FIXE ROUILLAC	1 279	185
CENTRE FIXE COGNAC, JARNAC, SEGONZAC	18 099	1 517
CENTRE FIXE BARBEZIEUX, BAIGNES, BROSSAC	3 471	366
CENTRE FIXE CHATEAUNEUF SUR CHARENTE	865	115
CENTRE ANNEXE BRIGUEUIL	239	19
CENTRE ENTREPRISE - DANS L'ENTREPRISE	9 140	74
<b>Total général</b>	<b>81 152</b>	<b>7 312</b>

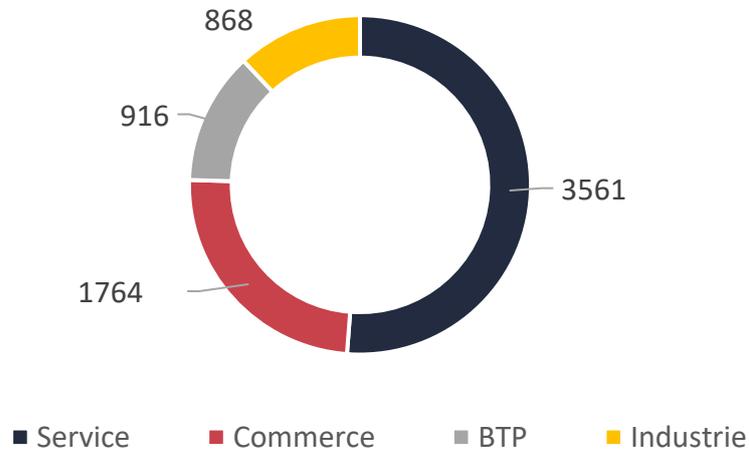
## 2.3. Les mouvements des entreprises

Nouveaux adhérents	Nombre établissements au 30.12.2024	Nombre de salariés déclarés
Nouveaux adhérents	504	1892
Indépendant	1	1
Agences intérim pour le personnel intérimaire	5	79

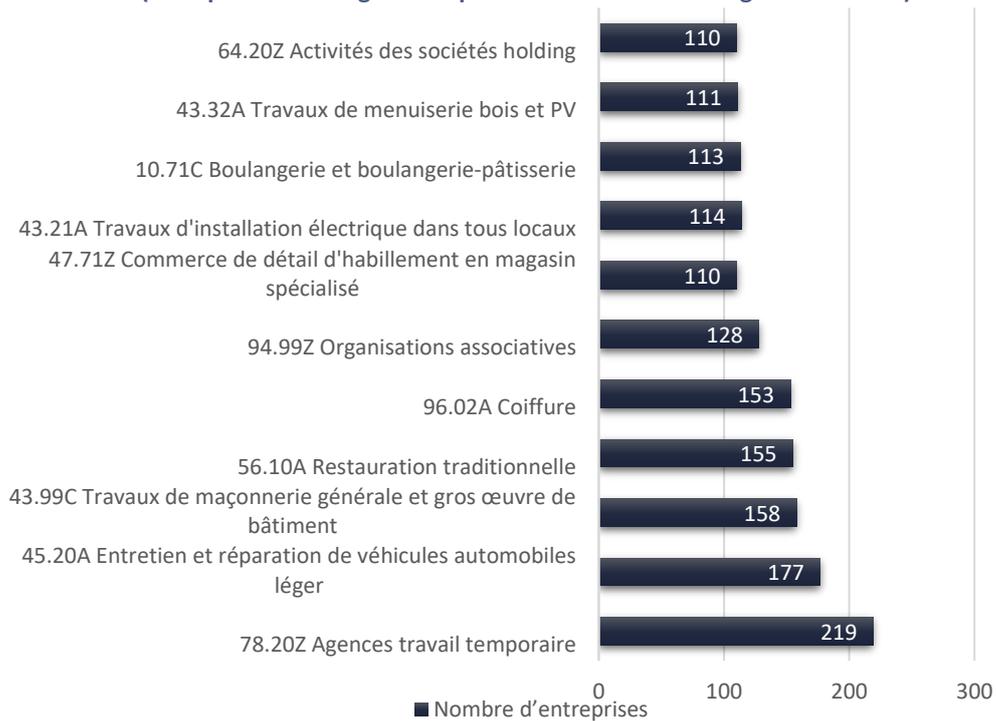
Radiation et motifs	Nombre établissements au 30.12.2024	Nombre de salariés déclarés N-1
Pas de déclaration d'effectifs / Non paiement	441	1299
Liquidation Judiciaire	42	535
Cessation d'activité	128	573
Plus de personnel	288	242
Fusion entreprises	7	53
Transfert entreprises	28	319
Autres (Démissions, dénonciations convention,...)	15	567
<b>TOTAL</b>	<b>949</b>	<b>3588</b>

## 2.4. Les secteurs d'activité par entreprises et par salariés

### Secteurs d'activités représentés par les entreprises adhérentes



### Entreprises les plus représentées par code APE (dont personnel d'agence et personnel intérimaire d'agences intérim)



## 2.5. Le nombre de salariés par type de suivi

Catégorie	Nombre de salariés	%
SI - Surveillance individuelle simple	52 871	67,8 %
SIA - Surveillance individuelle adaptée	4 324	5,5 %
SIR - Surveillance individuelle renforcée	20 246	26,0%
SIR - Surveillance individuelle renforcée (ionisant)	567	0,7 %
<b>Total</b>	<b>78 008</b>	

Remarque : Les chiffres sont calculés sur la base de la liste nominative, incluse dans la déclaration des effectifs et non à base des dossiers instantanés.

### 3. L'état de la réalisation de l'ensemble socle de services de l'année écoulée

#### 3.1. Mission I – La Prévention des risques professionnels

Nombre d'Actions en Milieu de Travail (AMT) réalisées et nombre d'adhérents impactés par ces AMT

Répartition des AMT en fonction de la cible	Nombre
Agir vers le travailleur (études de postes, aménagements de postes...)	546
Agir vers l'entreprise (Fiches d'entreprise, prévention...)	1634
<b>Total</b>	<b>2180</b>

⇒ **548** entreprises ont bénéficié d'Action en Milieu de Travail (AMT) sur l'année 2024.

## Nombre d'AMT réalisées par type d'AMT

Répartition des AMT en fonction des objectifs	Nombre
Conseiller le travailleur en prévention d'un risque lié aux agents physiques	25
Conseiller le travailleur en prévention d'un risque lié aux facteurs organisationnels, relationnels et éthiques	2
Conseiller l'entreprise en maintien dans l'emploi et prévention de la désinsertion professionnelle	9
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier lié à l'agent chimique	71
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier lié à l'agent physique	26
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier lié à un facteur organisationnel, relationnel et éthique	17
Conseiller l'entreprise en stratégie de prévention	16
Identifier le(s) danger(s) de l'entreprise : agent biologique	1
Identifier le(s) danger(s) de l'entreprise : agent chimique	31
Identifier le(s) danger(s) de l'entreprise : agent physique	37
Identifier le(s) danger(s) de l'entreprise : facteur organisationnel, relationnel et éthique	18
Identifier le(s) danger(s) pour le travailleur : agent chimique	3
Identifier le(s) danger(s) pour le travailleur : agent physique	54
Identifier le(s) danger(s) pour le travailleur : facteur organisationnel, relationnel et éthique	22
Informier et sensibiliser l'entreprise sur les risques professionnels	102
Présenter le SIST à l'entreprise	3
Produire des supports d'information, des procédures pour le travailleur	5
Produire des supports d'information, des procédures pour l'entreprise	14
Visiter les locaux et identifier les caractéristiques techniques et organisationnelles de l'entreprise	750
Aider à l'évaluation du risque particulier dans l'entreprise lié à l'agent chimique	49
Aider à l'évaluation du risque particulier dans l'entreprise lié à l'agent physique	102
Conseiller l'entreprise en méthode d'évaluation du risque	1
Aider à l'évaluation du risque particulier dans l'entreprise lié au facteur organisationnel, relationnel et éthique	28
Aider à l'évaluation pour le travailleur du risque lié aux agents physiques	24
Conseiller le travailleur en maintien dans l'emploi, prévention désinsertion professionnelle	10
Visiter les locaux et identifier pour le travailleur les caractéristiques techniques et organisationnelles (études de poste)	401
Participer à l'évaluation des risques professionnels en general (FE)	359
<b>Total</b>	<b>2 180</b>

## Nombre et Pourcentage d'établissements avec Fiche d'Entreprise (FE)

**2 247** établissements avec une fiche d'entreprise, soit **29%**

## Nombre et Pourcentage d'établissements sans FE recensée

**5 482** établissements sans fiche d'entreprise recensée, soit **71%**

## Nombre d'établissements ayant bénéficié d'une AMT en 2024

**548** entreprises ont bénéficié d'Action en Milieu de Travail (AMT) sur l'année 2024

## Nombre d'établissements ayant bénéficié d'une FE de moins de 4 ans

**1 101** établissements avec une fiche d'entreprise à jour.

**335** fiches d'entreprise réalisées ou mises à jour en 2024

## Actions collectives : Nombre et titre des sessions, nombre de participants, nombre d'adhérents

Sur l'année 2024, 8 ateliers collectifs de sensibilisation aux risques professionnels ont été organisés, réunissant 72 participants sur les thèmes suivants :

- Aide à l'élaboration du DUERP : 23 participants (21 adhérents)
- Sensibilisation aux RPS : 28 participants (24 adhérents)
- Sensibilisation aux TMS : 11 participants (10 adhérents)
- Sensibilisation au travail sur écran : 10 participants (9 adhérents)

Le **Spsti 16** s'est par ailleurs investi dans la promotion des campagnes de prévention suivantes :

- Dry January
- Prévention du Diabète
- Mars Bleu
- Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail
- Journée mondiale de l'hypertension
- Prévention Canicule
- Prévention Suicide et Santé mentale
- Octobre rose
- Mois sans tabac
- Movember
- Journée mondiale des personnes en situation de handicap

Le **Spsti 16** a également réalisé 19 actions de sensibilisation collective Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) pour le compte de 17 entreprises adhérentes en 2024.

### 3.2. Mission II – Le Suivi individuel de l'état de santé

Total des visites par type de visite (découpage embauches, périodiques, ...) et répartition Médecins / IDEST

Type d'examen	Nombre d'examens réalisés	Par médecin	Par Idest
Visite d'information et de prévention initiale	9 480	2 347	7 133
Visite d'information et de prévention périodique	5 272	1 280	3 992
Examen médical d'aptitude à l'embauche	4 016	4 016	0
Examen médical d'aptitude périodique	2 778	2 778	0
Visite intermédiaire entre deux examens d'aptitude médicale	3 052	114	2 938
Visite de reprise	4 507	4 195	312
Visite de préreprise	2 910	2 901	9
Visites à la demande	3 203	3 140	63
Visite de mi-carrière	14	7	7
Visite fin de carrière	46	46	0
Vaccination	38	38	0
<b>TOTAL</b>	<b>35 316</b>	<b>20 862</b>	<b>14 454</b>

Les visites de mi-carrière et de fin de carrière sont annotées en commentaires dans le cadre de visites couplées avec la visite périodique, et ne sont donc pas systématiquement remontées dans les rapports. Toutes les vaccinations réalisées au cours d'une visite ne ressortent pas dans ce tableau.

**Nombre d'examens médicaux exécutés et classés par risque déclarés par l'employeur :**

Risque	Nombre de salariés
Facteur biomécanique	13 340
Agent physique	11 926
Equipement, outil, machine et engin de travail	9 265
Facteur organisationnel, relationnel et éthique	7 704
Produit ou procédé industriel	4 544
Lieu et local de travail	4 269
Agent chimique	1 256
Agent biologique	962
Roche et autre substance minérale	521
Risque particuliers motivés par l'employeur	23 409

Certains employeurs éprouvent des difficultés à déclarer leurs risques.

### Vaccinations 2024

**23** vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite en rappel après primovaccination

Non disponible : Leptospirose

Non Disponible : Grippe

## Absentéisme

Types d'absences	Nombre de salariés absents
Absent sans excuse (non prévenu dans les délais minimum de 48h)	5 872
Absent et excusé (prévenu quel que soit le délai avant 48h)	14 189
Replanification interne	3 141

**33 123** visites réalisées.

**5 872** absences sans excuse représentent une perte de temps médical de l'ordre de 15%.

## Visites réalisées et conclusions

Conclusions	Total	Homme	Femme
Avis d'aptitude	7 356	6 065	1 291
Attestation	20 541	9 981	10 560
Fiche de visite (attestation ou fiche d'aptitude) avec annexe 4, dont : 39 % suite à une visite de reprise, 33 % suite à une visite à la demande, 28 % autres visites	2 252	1 557	695
Inaptitude dont 78 % suite à une visite de reprise	1 079	474	605
Visite n'ayant pas abouti à l'émission d'une fiche de visite	1 895	824	1 071
<b>TOTAL</b>	<b>33 123</b>	<b>18 901</b>	<b>14 222</b>

### 3.3. Mission III – La Prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi

Nombre d'entreprises adhérents ayant bénéficié d'une sensibilisation collective au maintien dans l'emploi.

Pas d'action collective réalisée en 2024, une action planifiée pour 2025 en partenariat avec Cap Emploi, sur le thème « Maintien dans l'emploi et handicap ».

Nombre d'orientation vers la cellule PDP

**X** Orientations vers la cellule PDP : données non disponibles

Nombre de maintien en poste

**2 252** préconisations

Nombre de maintien dans l'emploi

**119** signalements auprès de Cap Emploi concernant le maintien dans l'emploi

Nombre de reclassement professionnel

**49** signalements auprès de Cap Emploi concernant la reconversion professionnelle

Nombre d'inaptitudes

**1 079** inaptitudes

Nombre d'actions en accompagnement social

**20** vers la CPAM

**168** vers Cap Emploi

**15** vers le centre de formation professionnelle

**139** vers la MDPH

**19** vers le service social de l'assurance maladie

**23** vers le service social de l'entreprise

## 4. L'état de la réalisation du projet de service

### 4.1. Présentation des fiches actions

Le projet de service 2023-2027 du **Spsti 16** se décline sur les 3 axes de son offre socle :

- La Prévention des risques professionnels
- Le Suivi individuel des salariés
- La Prévention de la désinsertion professionnelle

### 4.2. Point d'avancement des fiches actions et réalisations 2024

#### Axe 1 – La prévention des risques professionnels

##### ACTION 1 : ATELIER DE SENSIBILISATION AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Cette action vise à réaffirmer le rôle majeur du **Spsti 16** en matière de prévention des risques professionnels et à en développer la visibilité auprès de ses adhérents en restant au plus près de leurs besoins. Un questionnaire leur a été adressé en début d'année 2024. Les retours ont orienté les actions vers l'organisation de 8 ateliers autour de 4 thèmes :

- Aide à l'élaboration du DUERP
- Sensibilisation aux RPS
- Sensibilisation aux TMS
- Sensibilisation au travail sur écran

Objectifs Action 1 : Ateliers sensibilisation		2023	2024
Nombre de réunions par an	≥ 6 par an	4	8
Pourcentage d'entreprises participantes ≤ 10 salariés	> 33 %	23,8	30,75%

##### ACTION 2 : ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHERENTS

Cette action vise à présenter le **Spsti 16** et ses différents corps de métier aux nouveaux adhérents. C'est également l'occasion de rappeler la réglementation et d'expliquer le fonctionnement du service, ses missions, les services proposés financés par la cotisation.

Objectifs Action 2 : Accueil nouveaux adhérents		2023	2024
Nombre d'adhérents présents	≥ 30	0	8
Nombre d'interventions générées après réunion sur l'année	≥ 10 %	0	1
Pourcentage d'entreprises participantes ≤ 10 salariés	≥ 50 %	0	75%
Pourcentage de participants satisfaits	≥ 80 %	0	92,9%

---

**ACTION 3 : AIDE A L'ELABORATION DU DUERP**

La nouvelle loi santé au travail du 2 août 2021, a réaffirmé le rôle majeur en qualité de conseiller de la prévention des risques professionnels auprès des adhérents. Cette action permet d'augmenter le nombre d'interventions auprès de ses adhérents – de préférence de petites tailles – afin de les aider dans la création et/ou la mise à jour de leur Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. Elle est menée en parallèle de l'action n°1 – ateliers de sensibilisation aux risques professionnels – pour laquelle, un atelier d'aide à l'élaboration du DUERP est mis en place.

<b>Objectifs Action 3 : Aide à l'élaboration du DUERP</b>		<b>2023</b>	<b>2024</b>
Nombre de consultations annuelles de l'outil DUERP sur site web du SPSTI	<b>n &gt; n-1</b>	Non dispo.	Non dispo.
Nombre d'aides au DUERP réalisées par an	<b>≥ 20</b>	21	13

---

**ACTION 4 : ELABORATION DE LA FICHE D'ENTREPRISE (FE)**

Cette action vise à garantir la création et/ou la mise à jour des fiches d'entreprise de nos entreprises adhérentes tout en se servant de la fiche d'entreprise comme un point d'entrée pour des actions de prévention en entreprises.

<b>Objectifs Action 4 : Elaboration de la FE</b>		<b>2023</b>	<b>2024</b>
nombre de créations de fiches d'entreprise par an	<small>12 mois après adh.</small>	60 [C]	60 [C] + 146 [IE] = 206
nombre de mises à jour de fiches d'entreprise par an	<b>100% en 2028</b>	42 [C]	52 [C] + 77 [IE] = 129
nombre de sollicitations d'actions de prévention suite à FE	<b>≥ 5 %</b>	2 [C]	3 [C]

[C] : Cognac

[IE] : L'Isle d'Espagnac

## Axe 2 - Le suivi individuel de santé des salariés

### ACTION 1 : EXPLOITATION DU LOGICIEL INFORMATIQUE

Cette action vise à mettre en place un outil informatique plus ergonomique et plus sécurisé dans le but notamment d'effectuer des requêtes de base de données et d'améliorer la traçabilité des expositions professionnelles. L'outil doit permettre également d'établir une communication directe avec les employeurs grâce au "portail adhérent".

Le progiciel PULSE a ainsi été mis en œuvre en novembre 2023 pour la partie métier, et en avril 2024 pour la partie adhérents. Des difficultés persistent dans l'exploitation des données et des actions sont à entreprendre en 2025 pour fiabiliser l'outil.

Objectifs Action 1 : Exploitation logiciel informatique		2023	2024
Pourcentage de salariés du service utilisant pulse	100 %	Non dispo.	100%
Pourcentage de salariés vus sans d'expositions professionnelles rentrées	0 %	Non dispo.	4,83%

### ACTION 2 : HARMONISATION DES PRATIQUES

Cette action vise à l'établissement de protocoles clairs définissant le cadre d'intervention ainsi que les modalités d'intervention pour les IDEST. Elle passe par la présentation des protocoles aux équipes IDEST / Médecins. Elle permet l'harmonisation des pratiques des équipes et un meilleur confort de travail pour les IDEST.

Objectifs Action 2 : Harmonisation des pratiques		2023	2024
nombre de situations vécues hors protocole	0	Non dispo.	0
nombre d'IDEST utilisant les protocoles	100 %	Non dispo.	100%

### Axe 3 - La prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

#### ACTION 1 : PRISE EN CHARGE PAR LA CELLULE PDP DES SALARIES IDENTIFIES SUITE A LA VISITE DE MI- CARRIERE

Cette action vise à établir des protocoles pour les visites de mi- carrière permettant de dépister les personnes fragilisées. Elle facilite l'orientation des salariés avec facteurs de vulnérabilité vers la cellule PDP. Elle passe par la centralisation et le suivi des dossiers par un IDEST référent et un partenariat avec le service social CPAM et avec Cap Emploi.

##### Objectifs Action 1 : Prise en charge PDP suite à visites de mi-carrière

	2023	2024
nombre de salariés signalés suite à visite de mi-carrière	Non dispo.	Non dispo.
nombre de salariés maintenus en emploi à 1 an du signalement	Non dispo.	Non dispo.
nombre d'aménagements de postes réalisés	Non dispo.	Non dispo.
nombre de salariés vus en visites de mi-carrière	Non dispo.	Non dispo.

Le paramétrage du logiciel Pulse mis en place fin 2023 n'a pas permis de sortir des statistiques fiables sur l'activité 2024. La situation devrait se résoudre en 2025 avec les nouvelles fiches de visite.

#### ACTION 2 : DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL EN RESEAU

Les actions de prévention et de maintien en emploi étant encore bien trop cloisonnées, il est important de développer des partenariats avec les différents acteurs pouvant améliorer l'efficacité des actions de prévention et de maintien en emploi des SPSTI.

##### Objectifs Action 2 : Dvpt du travail en réseau

	2023	2024
nombre de conventions signées	1	0
nombre de partenaires rencontrés par an	3	2
fonctionnement effectif des partenariats (nombre de salariés vus, de cas étudiés ...)	Non dispo.	Non dispo.

Partenariat en cours :

- Centre Hospitalier Camille Claudel  
Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en addictologie (CSAPA Agora)
- Cap Emploi (cellule PDP)
- Assistance sociale CARSAT (cellule PDP)

Un suivi est à réaliser avec les partenaires en 2025.

---

**ACTION 3 : DEPISTAGE DES METIERS A RISQUE**

Afin de cibler le mieux possible ses actions de prévention en fonction des besoins du territoire, le **Spsti 16** souhaite utiliser les données de la cellule PDP pour identifier les entreprises et métiers les plus à risques pour y réaliser des actions de prévention en milieu de travail.

<b>Objectifs Action 3 : Dépistage des métiers à risque</b>		<b>2023</b>	<b>2024</b>
nombre d'entreprises avec au moins 2 salariés en cellule PDP	<b>≥ 1 action</b>	Non dispo.	3
nombre de métiers présents au moins 4 fois en cellule PDP	<b>≥ 1 action</b>	Non dispo.	0
nombre d'actions menées sur une des situations ci - dessus		Non dispo.	0

La cellule PDP était en construction en 2024. La dynamique est amorcée en 2025.

## 5. L'état de la réalisation des engagements du SPSTI et des autres signataires du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

### 5.1. Présentation des actions du CPOM

Le dernier Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé couvre la période 2015-2019. Il n'y a pas eu de nouveaux CPOM signés depuis.

### 5.2. Point d'avancement sur les actions du CPOM

Le **Spsti 16** a participé à la séquence de travail relative à la confection des CPOM organisée le 14 novembre 2024 par le Directeur régional adjoint, chef du Pôle travail de Nouvelle Aquitaine, avec la CARSAT Centre Ouest.

4 ateliers se sont tenus autour des thématiques PDP (axe obligatoire) et risque chimique (silice et fumées de soudage). Des fiches action doivent être co-construites autour de ces thèmes en 2025.

### 5.3. Délai d'engagement du CPOM

Une prochaine rencontre doit avoir lieu en 2025 afin de déterminer les objectifs.

## 6. Validation du rapport annuel des activités

Le présent rapport annuel est présenté pour avis à la Commission médico-technique du **Spsti 16** le 09 avril 2025.

Il est présenté au conseil d'administration le 28 avril 2025 et à la commission de contrôle le 12 mai 2025.

## 7. Publication

Ce rapport est présenté à l'Assemblée Générale ordinaire le 13 juin 2025, pour être publié ensuite sur le site internet du **Spsti 16**.